

Actualités PIMPRESZ



Bulletin Municipal

Juillet 2026



Dans ce numéro :

- ♦ Le mot du Maire
- ♦ La Mairie
- ♦ L'Etat Civil
- ♦ Nos habitants
- ♦ Les travaux
- ♦ Les informations diverses
- ♦ Les adresses utiles
- ♦ Les animations communales
- ♦ Les animations communales à venir
- ♦ Le périscolaire/cantine
- ♦ Les associations

Le mot du Maire...

Chères Pimpreziennes, chers Pimpreziens,
Mesdames et Messieurs, chers Amis,

Après le scrutin du 15 mars dernier, le nouveau conseil municipal a été officiellement installé. Au nom de toute l'équipe d'«Agir ensemble pour Pimprez», je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre participation à cette élection ainsi que pour la confiance que vous nous avez accordée.

Au cours du précédent mandat, de nombreux projets ont pu être menés à bien. Fidèles à nos engagements, nous poursuivrons nos actions afin d'améliorer durablement notre cadre de vie et de préparer l'avenir de Pimprez. L'équipe municipale qui m'accompagne est engagée, motivée et résolument tournée vers l'avenir. Elle réunit des élus expérimentés, qui mettent leurs compétences acquises au fil des mandats au service de notre commune, et de nouveaux conseillers qui apportent enthousiasme, dynamisme et un regard neuf. Cette complémentarité est une véritable richesse et constitue un atout pour mener à bien les projets qui nous attendent.

Parmi les premières décisions prises par ce nouveau conseil municipal figurent l'adoption du Compte Financier Unique (CFU), le 22 avril dernier, ainsi que le vote du budget primitif 2026.

Dans un contexte où les recettes fiscales demeurent incertaines, nous poursuivons une gestion rigoureuse et responsable de nos finances.

Grâce à cette maîtrise des dépenses, le conseil municipal a fait le choix, cette année encore, de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale.

Le 6 mai 2026, nous avons réceptionné les travaux d'installation du dispositif de vidéoprotection. Cet équipement constitue un outil de prévention, de dissuasion et d'aide à l'investigation pour les services de la gendarmerie. Je rappelle que seuls les représentants des forces de l'ordre peuvent accéder aux enregistrements dans le cadre d'une réquisition judiciaire.

Notre commune est désormais équipée de 23 caméras, dont certaines permettent la lecture des plaques d'immatriculation de jour comme de nuit. Ce dispositif contribue à renforcer la sécurité routière en limitant les comportements dangereux, tout en participant à la prévention des cambriolages, des actes de malveillance et des incivilités.

Je remercie sincèrement notre assistant à maîtrise d'ouvrage, INGE'OISE, ainsi que l'entreprise BERNARD DACHE pour leur professionnalisme et leur implication dans la réalisation de ce projet.

Le 23 juin dernier, à l'initiative de la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) et de la municipalité, une réunion publique s'est tenue à la salle des fêtes afin de présenter le lancement des travaux du Canal Seine-Nord Europe sur notre commune.

Les représentants de la SCSNE ont détaillé les différentes étapes des aménagements prévus sur notre territoire : le franchissement de l'Oise, la réalisation des siphons pour le ru du Moulin et le ru du Lannoy, les opérations d'extraction des matériaux destinés au futur canal, ainsi que les aménagements annexes...

En lien permanent avec la Société du Canal Seine-Nord Europe, nous poursuivrons ce travail de concertation afin d'assurer le bon déroulement de ce chantier majeur pour notre territoire.

Comme je l'ai rappelé lors de cette réunion publique, la sécurité des Pimpreziennes et des Pimpreziens restera, tout au long de ces travaux, notre priorité absolue.

Le mot du Maire (suite)...

Ces dernières semaines ont également été marquées par des épisodes de fortes chaleurs. Afin de préserver les meilleures conditions d'accueil possibles pour les élèves de notre école, la commune a rapidement mobilisé les équipements nécessaires : climatiseurs mobiles, refroidisseurs d'air et ventilateurs.

Nous pouvons, malheureusement, croire que ces épisodes vont se répéter. La vie ne doit pas s'arrêter.

Cette évolution du climat nous conduit à réfléchir dès aujourd'hui aux investissements qui permettront d'adapter durablement nos bâtiments et nos services à ces nouvelles réalités. Le changement climatique est désormais une réalité à laquelle nous devons collectivement nous préparer.

Nous devons continuer à travailler, à apprendre à l'école, à nous adapter pour continuer nos activités.

Je souhaite enfin adresser mes remerciements les plus sincères à l'ensemble du personnel communal. Merci à notre secrétaire de mairie pour la qualité de son accueil et sa disponibilité auprès des administrés, aux agents des services techniques qui œuvrent chaque jour à l'entretien et à l'embellissement de notre village, ainsi qu'au personnel chargé de l'accueil périscolaire qui accompagne nos enfants avec professionnalisme, bienveillance et énergie.

Je tiens également à saluer l'engagement remarquable de tous les bénévoles de nos différentes associations. Par leur investissement, ils contribuent au dynamisme de notre commune, organisent des manifestations qui nous rassemblent et entretiennent ce lien social si précieux. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un très bel été. Prenez soin de vous, de vos proches et des autres.

Votre Maire dévoué
Pascal LEFEVRE



La Mairie...



50 rue de l'Eglise - 60170 PIMPRESZ

Tél : 03.44.76.84.84

Mail : mairie@mairiepimpresz.fr

Site internet : <https://mairiepimpresz.fr>

Horaires d'ouverture de la Mairie / bibliothèque

Mardi : de 13h30 à 17h00

Mercredi : de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h00

Jeudi : de 13h30 à 17h00

1er samedi du mois : de 9h30 à 11h30

Pas de permanence le samedi matin pendant juillet et août

Pour les dossiers importants, merci de prendre rendez-vous

Cimetière—Horaires d'ouverture :

du 1^{er} avril au 31 octobre de 8h00 à 19h00

du 1^{er} novembre au 31 mars de 8h00 à 18h00

Périscolaire

Vous pouvez joindre Vincent,
le Directeur du service,
pour toutes questions sur le
périscolaire ou la cantine.

Téléphone : 03.44.75.61.49

Mail : periscolaire@mairiepimpresz.fr

Ecole Primaire :

Tél. : 03.64.21.88.44

Ecole Maternelle :

Tél. : 03.64.21.88.49

L'Etat Civil...



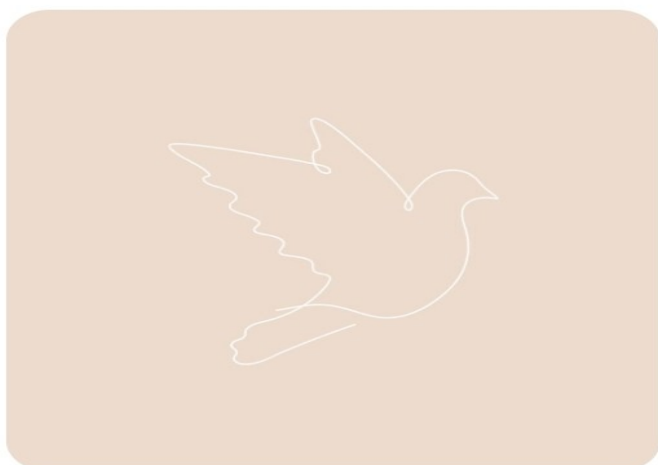
BAPTEMES



Ayden et Malya DELCROIX
le 25 avril 2026

Margot et Noémie BEAUVILAIN
le 16 mai 2026

Elsa FOURNEL
le 20 juin 2026



PACS



M. Victor SERVAIS et
Mme Noémie CORDEAU
le 14 janvier 2026

M. Cyril ROY et
Mme Aurélie DE CARVALHO
le 16 mai 2026

Ne figurent sur cette page que les annonces pour lesquelles nous avons reçu l'autorisation.

L'Etat Civil (suite)...



MARIAGES



**M. Ludovic FOURNEL
et Mme Isabelle BEKAERT
le 20 juin 2026**



NOCES D'OR



**M. et Mme BAPTISTA
Rita et Dinis
le 7 février 2026**

**M. et Mme DEMARE
Patricia et Norbert
le 23 mai 2026**



DECES



**M. Patrick DEBARQUE
le 5 avril 2026**

Ne figurent sur cette page que les annonces pour lesquelles nous avons reçu l'autorisation

Nos habitants...



Vous venez récemment d'emménager ? Vous comptez vous installer prochainement à Pimprez ?

Propriétaires ou locataires

- ⇒ Veuillez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture munis de votre livret de famille afin de vous faire recenser dans notre logiciel « Population ».
- ⇒ Un dossier comportant différents documents vous sera remis. Nous espérons que ces derniers vous aideront dans vos démarches.
- ⇒ Afin de faciliter le travail de chacun, merci d'apposer **votre ou vos noms** sur votre boîte aux lettres ainsi que **votre numéro de rue**. Cela aidera également la Poste qui rencontre des difficultés de distribution et nous-mêmes lors de la distribution d'informations.
- ⇒ L'ensemble des élus et des agents communaux vous souhaitent la bienvenue à PIMPRESZ, commune qui est désormais la vôtre. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec M. le Maire qui se fera un plaisir de vous recevoir.



Vous quittez notre village :

Propriétaires ou locataires

- ⇒ Veuillez vous présenter en mairie aux heures d'ouverture afin de procéder à votre radiation dans notre logiciel « Population ».
- ⇒ Dans la mesure du possible, merci de nous indiquer votre future adresse.

Auto-entrepreneurs, entreprises, sociétés...

- ⇒ Veuillez vous faire connaître en Mairie. N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 03.44.76.84.84 avec M. le Maire qui se fera un plaisir de vous recevoir.

Les travaux réalisés...

Travaux réalisés par nos agents techniques :

Janvier 2026

Déneigement des rues de la commune



Les travaux réalisés (suite)...

Travaux réalisés par nos agents techniques (suite) :

Février 2026

Nettoyage des dépôts sauvages rue des Ecazieux



Travaux à l'école maternelle



Les travaux réalisés (suite)...

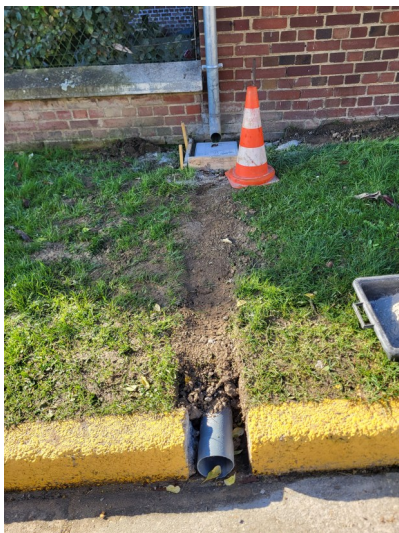
Travaux réalisés par nos agents techniques (suite) :

Mars 2026

Installation d'une glissière de sécurité rue du Moulin



Création d'un regard place de la République



08/07/2026



10

Les travaux réalisés (suite)...

Travaux réalisés par nos agents techniques (suite) :

Mars 2026 (suite)

Réalisation de nouveaux panneaux



Dépôt sauvage sur la Départementale D608



Juin 2026

Rénovation des portes de l'église



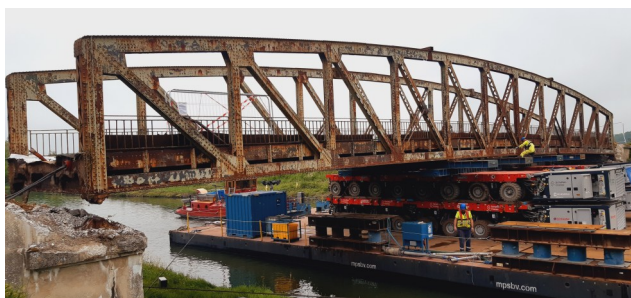
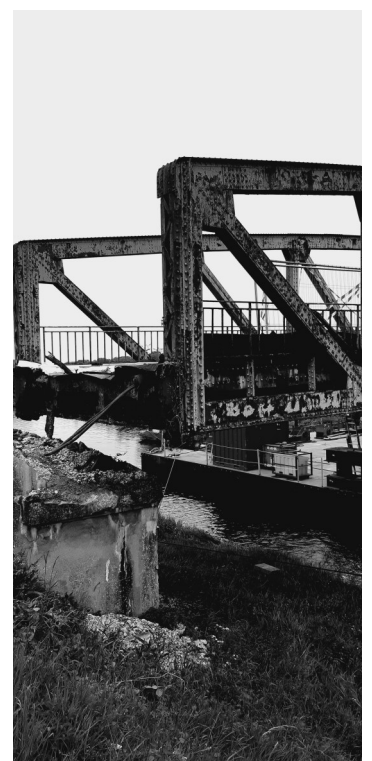
Les travaux réalisés (suite)...

Une page se tourne...

Au printemps 2026, les ponts de la RD608 et de la ruelle Mélique ont été démantelés dans le cadre des travaux du Canal Seine-Nord Europe.

Pendant des décennies, ces ouvrages ont accompagné le quotidien des habitants de Pimprez. Ils ont vu passer des générations de piétons, de cyclistes et d'automobilistes, devenant au fil du temps de véritables repères de notre commune.

Leur disparition marque la fin d'une époque, mais aussi le début d'une nouvelle histoire pour notre territoire. Si les paysages changent, les souvenirs, eux, resteront gravés dans la mémoire des Pimpreziens.



Les travaux réalisés (suite)...



Les informations...



Tous les jeunes hommes et jeunes filles sont tenus de se faire recenser, à partir du lendemain de leur 16 ans.

Il y a désormais deux possibilités : soit en Mairie, soit en ligne sur www.defense.gouv.fr/jdc

La démarche en ligne évolue à partir du 17 novembre 2025 :

- ◇ Une expérience repensée,
- ◇ Des parcours adaptés à chaque profil (« jeune » pour les 16/25 ans réalisant leur démarche en autonomie, « parent » pour les parents réalisant la démarche pour leur enfant mineur),
- ◇ Des formalités allégées ...

Une attestation de recensement est remise à cette occasion, elle sera demandée lors de l'inscription aux examens (CAP, BEP, BAC...) et pour le passage du permis de conduire. Cette attestation est à conserver précieusement.

Registre des personnes vulnérables...

Si vous avez plus de 65 ans ou plus de 60 ans et reconnu inapte au travail, atteint d'un handicap ou d'une maladie grave, vous pouvez solliciter votre inscription sur le registre des personnes vulnérables.

En cas de canicule, un agent de la commune prendra de vos nouvelles et s'assurera que vous allez bien.

Les informations (suite)...

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS BIOMETRIQUES RENDEZ-VOUS EN QUELQUES CLICS !



L'État simplifie mes démarches dans mon département !

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ☒ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- ☒ Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- ☒ Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- ☒ Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ☒ Je rassemble les pièces justificatives.
- ☒ Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ☒ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



LISTE DES ÉTAPES

1. Se connecter ou créer un compte ANTS
2. Commencer ma démarche
3. Ajouter vos informations personnelles
4. Acheter votre timbre fiscal
5. Valider le récapitulatif
6. Prendre rendez-vous en mairie
7. Préparer les pièces justificatives pour votre rendez-vous
8. Déposer votre demande en mairie
9. Suivre l'avancée de votre demande

Mairie de Ribécourt-Dreslincourt

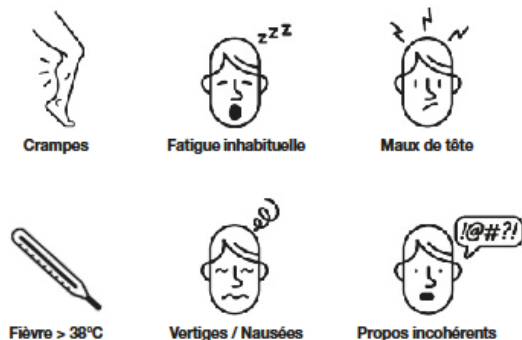
Place De La Republique 60170
Ribécourt-Dreslincourt

2.1 km de Pimprez
[☎ 06 29 63 58 00](tel:0629635800)

Les informations (suite)...

Plan Canicule...

En période de canicule,
il y a des risques pour ma santé,
quels sont les signaux d'alerte?



Si vous voyez quelqu'un victime
d'un malaise, **appelez le 15.**

BON À SAVOIR

À partir de 60 ans ou en situation de handicap,
je peux bénéficier d'un accompagnement
personnalisé. Il me suffit de contacter ma mairie ou
mon Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

En période de canicule,
quels sont les bons gestes?



ATTENTION

Je suis particulièrement concerné si **je suis enceinte, j'ai un bébé ou je suis une personne âgée.**
Si **je prends des médicaments** : je demande conseil
à mon médecin ou à mon pharmacien.

Quelques rappels de civisme!!!

- ♦ Avec l'arrivée des beaux jours, nous vous rappelons que les horaires concernant les entretiens d'espaces verts et autres nuisances sonores liées au bricolage sont :

Respecter
ses voisins
c'est se
respecter
soi-même !

du Lundi au Vendredi :
8h/12h et 13h30/19h30
le Samedi : 9h/12h et 15h/19h
Dimanche et jours fériés : 10h/12h

Entretien des trottoirs...

L'entretien des trottoirs et des caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Chacun est tenu de balayer le trottoir et son caniveau. Le nettoyage concerne le balayage mais également le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Les informations (suite)...

Respect du bien « Vivre ensemble » dans notre village...

- ♦ Nous invitons les automobilistes à lever le pied dans les rues de la commune.
- ♦ Des vitesses excessives et à risques ont été signalées. Elles sont donc le fait de quelques-uns, mais ils se mettent en danger et constituent une menace pour les riverains.
- ♦ Nous portons une attention particulière aux nuisances sonores des deux roues.
- ♦ De plus, veuillez noter que les feux (brûlage de déchets à l'air libre) sont interdits et illégaux. Outre les nuisances occasionnées par les fumées à l'égard du voisinage et les risques d'incendie, les combustions émettent des substances toxiques pour l'homme et polluantes pour l'environnement.

Lutte contre les déjections canines...

Posséder un chien est un droit qui impose aussi des devoirs envers ses concitoyens dont certains n'ont pas conscience. Les rues et espaces verts de la commune que les agents techniques s'efforcent d'entretenir et d'embellir sont régulièrement souillés.

J'aime mon quartier, je ramasse !

Pensez à partir en promenade muni de vos petits sachets pour ramasser les déjections de votre chien.

Vous les trouverez en grandes surfaces et animaleries.

Pour rappel, nos amis les bêtes, en particulier les chiens, doivent être tenus en laisse durant les promenades dans l'espace public.

Le contrevenant s'expose à une amende de catégorie 2 pouvant atteindre 150€.



Le centre aéré...

Pour tout renseignement sur les centres de loisirs ou les séjours proposés pour les enfants par la CC2V, prenez vite contact avec le pôle jeunesse au 03.44.90.61.40.



Les informations (suite)...

Plan VIGIPIRATE...



La posture Vigipirate pour la période « été-automne 2026 » prend effet à compter du 22 juin 2026 et est la première à mettre en œuvre le nouveau plan VIGIPIRATE 2026.

L'évolution principale de cette édition 2026 est l'adoption de nouveaux stades d'alerte VIGIPIRATE :

le stade « vigilance », qui correspond au niveau d'alerte initial ;

le stade « vigilance renforcée », qui correspond au niveau d'alerte intermédiaire ;

le stade « alerte attentat », qui correspond au niveau d'alerte sommital et qui peut être activé durant 12 jours renouvelables sur décision expresse du Premier Ministre.

Positionnée au nouveau stade « vigilance renforcée », la posture « été-automne 2026 » met l'accent sur :

la lutte contre la menace des drones au regard de la récente recrudescence de survols en Europe et sur le territoire national (TN) ;

la sécurité des sites touristiques et zones d'affluence en vue des vacances estivales et de Noël 2026 ;

la sécurité des bâtiments publics et institutionnels.

Les grands principes et mécanismes du nouveau plan VIGIPIRATE 2026 sont décrits dans le nouveau document « Faire Face Ensemble », également disponible sur le site du SGDSN (Le plan Vigipirate : faire face ensemble | SGDSN).

La plateforme www.vigipirate.gouv.fr permet d'avoir un éclairage plus précis et ainsi « faire face ensemble ».

Les déchets...

Pour toutes questions concernant les déchets, la déchetterie, les encombrants ou encore le tri, vous pouvez contacter la CC2V service environnement au 03.44.96.31.00 ou environnement@cc2v.fr



Pour vos bacs à déchets :

Si vous rencontrez un problème (casse, volume...) avec l'un des bacs de collecte de la collectivité, le service Environnement est à votre écoute pour trouver une solution au : 03 44 96 31 00

Les livraisons dépendent de notre stock, il y a donc parfois un délai entre votre demande et la livraison / réparation du bac.

votre bac est volé : il vous sera demandé de remplir une attestation sur l'honneur à la CC2V (sauf bac bleu laissé à disposition jusqu'en fin de vie du bac, il ne sera pas remplacé).

votre bac est cassé : s'il s'agit des roues ou du couvercle une réparation est possible, sinon, le bac sera complètement changé en cas de cuve endommagée.

le volume de votre bac n'est plus adapté : en cas de changement de situation familiale, nous envisagerons un remplacement avec vous conformément au règlement de collecte..

Les informations (suite)...

Analyse d'eau...



DEPARTEMENT SANTE ENVIRONNEMENTALE
DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'OISE
Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine



LA BELLE ANNE

Beauvais, le 22 juin 2026

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE PIMPRESZ
50 Rue de l'Église
60170 PIMPRESZ

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

	Type	Code	Nom	Prélevé le : mardi 19 mai 2026 à 09h21
Prélèvement		00162203		par : L02
Unité de gestion		0105	LA BELLE ANNE	Type visite : AA
Installation	UDI	000721	RIBECOURT-DRESLINCOURT	
Point de surveillance	S	0000001000	CENTRE VILLAGE	Commune : PIMPRESZ
Localisation exacte		MAIRIE-ECOLE		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00162203)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour la directrice générale par intérim et par délégation,
L'ingénieur d'études sanitaires du département
santé environnementale de l'Oise

Alexis CARRERE

PIMPRESZ, pour l'Emploi...

Le bus pour l'emploi du Conseil Départemental de l'Oise fait escale à PIMPRESZ régulièrement en s'installant sur le parking arrière de la Mairie près du local technique. Le planning de passage est mis en ligne et affiché dans les panneaux d'informations.

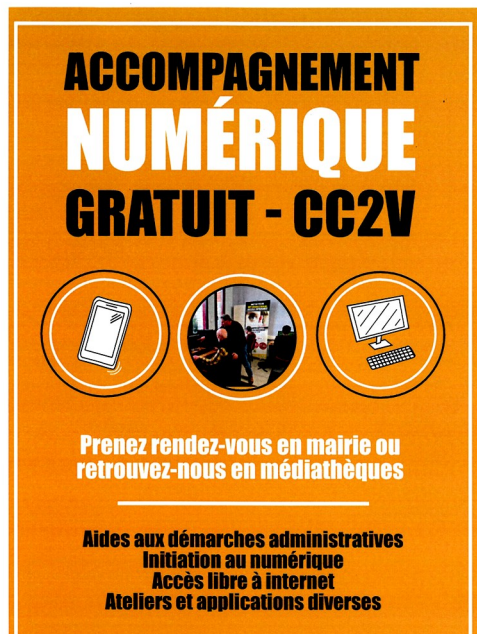
Les agents et professionnels qui sont à bord, vous proposent :

- ♦ L'aide à la recherche d'emploi,
- ♦ La formation,
- ♦ Un suivi personnalisé,
- ♦ La rédaction de CV,
- ♦ L'aide à la création d'entreprise,
- ♦ La valorisation du parcours professionnel, etc...

Nous vous encourageons vivement à vous y rendre si vous êtes concernés. En effet, près d'une personne sur deux montée dans le bus départemental pour l'Emploi trouve un emploi, une formation ou monte son entreprise.

Les informations (suite)...

Aide au numérique...



Deux Vallées
Communauté de Communes



SOUTENIR ET RENFORCER LES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ

Hakim et Joël vous proposent leur aide pour réaliser vos démarches administratives ou vous initier au numérique.

Vous rencontrez des difficultés avec votre ordinateur portable, votre tablette, votre smartphone ou votre appareil photo....

N'hésitez pas à nous contacter au secrétariat de Mairie au 03.44.76.84.84 ou à la CC2V 03.44.96.31.00 pour fixer un rendez-vous en Mairie (du mardi au vendredi, uniquement le matin). Un agent du service numérique de la CC2V (Hakim ou son collègue Joël) se déplacera directement sur Pimprez.

Ce service est entièrement gratuit.

Venez vous faire plaisir...



Parking de la salle des fêtes le 3ème lundi de chaque mois.



Parking de l'église

1 mercredi soir sur 2.
Commande au 06.51.66.57.45.



Parking de l'Eglise uniquement les jours d'école et avec réservation au 03.60.45.28.96.



BEAURAIN PRIMEUR

Tous les mercredis, pour plus de renseignements : 06.38.67.91.16.

Les informations (suite)...



**France
services**

Lundi 9h-12h30 13h30-17h
Guiscard (63 rue de l'épée)

Mardi 9h-12h30 13h30-17h
Noyon (Place Saint-Barthélémy)

Mercredi 9h-12h30 13h30-17h
Carlepont (58 place des Droits de l'Homme)
(Près de l'église)

Jeudi 9h-12h30 13h30-17h
Noyon (Place Saint-Barthélémy)

Vendredi 9h-12h30
Noyon (Place Saint-Barthélémy)

03 22 82 62 72
franceservices-noyon@picardie.msa.fr



- ⇒ Je prépare ma retraite
- ⇒ Je suis victime d'une infraction
- ⇒ Je déclare mes impôts
- ⇒ Je perds un proche
- ⇒ J'attends un enfant
- ⇒ Je recherche un emploi
- ⇒ Je déménage
- ⇒ Je change de véhicule, etc...



Les informations (suite)...

Les jeunes et le sport...

Le Pass Sports Citoyen permet aux jeunes de moins de 18 ans de bénéficier d'un remboursement de 15 € sur leur licence sportive. Avec cette aide, limitée à une licence par personne, le Département encourage la pratique sportive dans l'Oise et soutient ses clubs et associations en facilitant les inscriptions.

Le Pass Sports Citoyen du Département est cumulable avec le dispositif Pass Sport de l'Etat.

Ouverture de la saison 2026/2027 le 15 juin 2026 jusqu'au 31 décembre 2026.



www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passsports-citoyen

Le don du sang : UN DON DE VIE !

Prenez rendez-vous !
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr
Ou téléphoner au 03 28 54 22 58. Utilisez ce même numéro pour annuler un RDV en cas d'empêchement.

Les donneurs qui se présentent sans rendez-vous sont acceptés en fonction des places disponibles

Flashez moi, et prenez votre prochain rendez-vous directement sur mon rdv moyen



Collectes au Chevalet de Noyon de 14h à 19h

2026

- ♦ Mardi 21 juillet
- ♦ Mardi 18 août
- ♦ Mardi 15 septembre
- ♦ Mardi 20 octobre
- ♦ Mardi 17 novembre
- ♦ Mardi 15 décembre



Les informations (suite)...



Ma Sécurité

La police et la gendarmerie nationales vous accompagnent dans vos démarches.



Opération Tranquillité Vacances : comment ça marche ?

Les départs en vacances estivales approchent. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération Tranquillité Vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie. [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) vous renseigne.

L'Opération Tranquillité Vacances est un service de police et de gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu). La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

Le dispositif fonctionne dans **tous les départements français**. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. **La durée d'absence ne peut excéder 1 an.**

Comment s'inscrire ?

Pensez à vous inscrire quelques jours avant votre départ, que ce soit **sur place ou en ligne** (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>)

Pour l'inscription **sur place**, vous devez vous munir de votre **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**. Conservez bien le récépissé de votre demande d'inscription.

Les conditions d'inscription pour Pimprez sont en gendarmerie : Ribécourt-Dreslincourt (03 44 75 82 17).

Domicile concerné : résidences principales et secondaires

Durée d'absence : jusqu'à 12 mois

Inscription : de 45 jours jusqu'à la veille du départ

Démarche en ligne :

La connexion se fait via le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)

Identifiez-vous via France Connect

Complétez le formulaire en ligne

À l'issue de votre inscription en ligne, vous recevrez également un récépissé de votre demande par courriel ainsi qu'un formulaire reprenant toutes les informations communiquées.

À noter : pensez à indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence, et si quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes afin qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur. Vous devrez également prévenir les forces de l'ordre en cas de retour anticipé.

À savoir : vous souhaitez modifier votre inscription (durée d'absence, adresse) ? Même si celle-ci a été réalisée en ligne, vous devrez vous rendre dans la brigade de gendarmerie dépendant de votre domicile.

Liens utiles :

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr/fiches-pratiques/habitation/partir-en-vacances-en-toute-securite-otv>

<https://www.interieur.gouv.fr/actualites/actu-du-ministere/partez-sereinement-en-vacances-grace-a-loperation-tranquillite>

Les informations (suite)...



NOUVEAU
Aide à l'installation jusqu'à 10 000 € *

ASSISTANTS FAMILIAUX, BIEN PLUS QU'UN MÉTIER

UNE MISSION AU SERVICE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ACCUEILLEZ
des enfants à votre domicile 24h/24

IMPLIQUEZ-VOUS
dans l'élaboration de leur projet de vie

APPORTEZ
aux enfants un cadre éducatif, familial et relationnel

FAVORISEZ
les liens entre les enfants et leurs proches

* L'aide peut être demandée aux assistants familiaux nouvellement recrutés dans un délai maximal de 6 mois après la date d'entrée en fonction

 d'infos sur oise.fr/devenir-assistant-familial
Contact : devenirassistantfamilial@oise.fr - 03 44 06 62 55



LE MÉTIER D'ASSISTANT FAMILIAL

Quand le cadre familial se fragilise ou quand un enfant se retrouve en danger ou en risque de l'être, le Conseil départemental prend le relais. Dans ses missions de protection de l'enfance en danger, le Département recrute des professionnels prêts à s'engager dans un rôle éducatif et familial auprès de jeunes souvent en quête de repères : les assistants familiaux.

QUI PEUT ÊTRE ASSISTANT FAMILIAL ?

Toute personne majeure peut être assistant familial, que l'on soit homme ou femme, célibataire ou en couple. Il faut cependant remplir certaines conditions :

-  Être titulaire du permis de conduire
-  Disposer d'un domicile en adéquation avec la mission d'accueil permanent de l'enfant*
* (dimensions, nombre et fonction des pièces)
-  Maîtriser la langue française à l'oral et à l'écrit

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANT FAMILIAL ?

Le Département vous accompagne dans votre démarche et vous propose une aide à l'installation jusqu'à 10 000 €



 d'infos sur oise.fr/devenir-assistant-familial
Contact : devenirassistantfamilial@oise.fr - 03 44 06 62 55

Numéro d'aide aux Séniors de plus de 60 ans



**SE RENSEIGNER
ALLO OISE SENIORS**

03 44 82 60 60
☎ PRIX D'UN APPEL LOCAL

Du lundi au vendredi
de 08h00 à 19h00 (sans interruption)
et le samedi de 09h00 à 13h00
ou par mail à l'adresse suivante :
allo-oise-seniors@oise.fr

AGE D'OR SERVICES

Résidence autonomie

 2 Rue Des Freres Greban
60208 Compiègne
OISE

Contact

 0344440101

Les informations (suite)...



Un accompagnement possible avec des aides financières

- Conseil Départemental (APA, PCH)
- Caisse de retraite
- Mutuelle
- CAF

SAD Oise Nord-Est

Accueil : Lacroix-Saint-Ouen

03.44.40.25.83

- ADMR de Attichy
- ADMR de Compiègne
- ADMR de Jaux
- ADMR de Noyon



BESOIN D'UNE AIDE A DOMICILE ?



VOUS SOUHAITEZ EMBAUCHER UNE AIDE A DOMICILE ?

- Pour vous, nous nous engageons à :
 - Recruter des professionnels qualifiés
 - Rédiger le contrat de travail
 - Etablir les fiches de paies
 - Gérer les déclarations à l'URSSAF et à la CPAM
- Devis gratuit
- Aides financières sous conditions pouvant aller jusqu'à 100%

50%
des sommes
versées
déductibles des
impôts

L'Abej-Coquerel s'engage à vos côtés pour vous aider au mieux 03 44 75 05 06

Les adresses utiles...

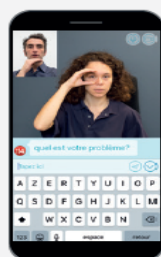
URGENCES	S.A.M.U	15
	Pompiers	18
	Centre de Secours 60150 Thourotte	03.44.90.61.12
	Allo enfance maltraitée	119
	Gendarmerie Nationale	17
	Gendarmerie de Choisy au Bac	03.44.85.42.17
	Gendarmerie de Ribécourt	03.44.75.82.17
	Appel d'Urgence en Europe	112
	Accueil sans abris	115
	Appel urgence sourds et malentendants	114
MEDICAL	Hôpital de Compiègne / Noyon	03.44.23.60.00
	Polyclinique Saint Côme	03.44.92.43.43
	Infirmiers Ribécourt	06.11.69.26.81 - 06.40.40.85.52 - 07.66.48.21.79 - 07.71.13.32.47 - 07.82.18.77.31
	Médecins Ribécourt	03.44.76.92.29 - 03.44.76.80.76
	Espace téléconsultation Zac de la Grérie	03.44.76.80.24
	Dentistes Ribécourt	03.44.76.92.62 - 03.44.75.77.77
DIVERS	Trésorerie de Compiègne	03.44.92.58.58
	CC2V	03.44.96.31.00
	Conseil Départemental de l'Oise	03.44.06.60.60
	Assistantes sociales de Thourotte	03.44.10.75.85
	Préfecture et Sous-Préfecture de l'Oise	03.44.06.12.60 (numéro unique)



Application gratuite
Urgence 114



Site internet
www.urgence114.fr

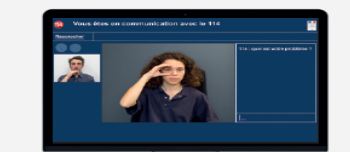


Téléchargez sur

N'attendez pas d'avoir une urgence, téléchargez l'application Urgence 114.

Dès que vous avez téléchargé l'application :

- 1 Acceptez les autorisations
- 2 Enregistrez vos coordonnées personnelles à l'avance



Sur le site internet www.urgence114.fr enregistrez vos coordonnées personnelles à l'avance pour gagner du temps.



+ INFORMATIONS
www.info.urgence114.fr

Les animations communales...

Spectacle « Hors Limites 2.0 » le 16 janvier 2026

Vendredi soir, la salle des fêtes de Pimprez a accueilli le spectacle « Hors Limites 2.0 », organisé par la Communauté de Communes des Deux Vallées (CC2V). Devant un public venu nombreux, trois hypnotiseurs aux styles complémentaires ont proposé une immersion originale dans les capacités de l'esprit humain.

À travers une mise en scène mêlant pédagogie, humour et interaction avec le public, les artistes ont invité les volontaires à vivre des expériences étonnantes et des moments à la fois surprenants et ludiques. Rires, étonnements et moments de réflexion ont rythmé cette représentation, qui a su séduire toutes les générations.

Cette soirée a permis de découvrir l'hypnose sous un angle bienveillant, loin des idées reçues, et a suscité curiosité et enthousiasme parmi les spectateurs.

Ce spectacle a rencontré un beau succès et s'inscrit pleinement dans la volonté de proposer des animations culturelles accessibles à tous sur le territoire.



Les animations communales...

Commémoration des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Le jeudi 19 mars, la commune a commémoré la Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

La cérémonie s'est tenue en présence de Monsieur le Maire, du conseil municipal, des représentants des anciens combattants et de l'AVMP. À cette occasion, Monsieur le Maire a donné lecture du message officiel d'Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants.

Un dépôt de gerbes a été effectué au pied du Monument aux Morts, en hommage aux disparus.

La commémoration s'est conclue par un pot de l'amitié, dans un moment de partage et de convivialité.



La Commémoration du 8 mai

À l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945, la commune s'est réunie autour du monument aux morts afin d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté et la paix.

En ce 81^{ème} anniversaire de la victoire des Alliés mettant fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe, la cérémonie a rassemblé de nombreux participants : l'Association des Véhicules Militaires de Picardie, la fanfare « Les Hauts de Gamme » de Vairesnes, l'association des anciens combattants, les membres du conseil municipal, les enfants de la commune ainsi que de nombreux habitants venus partager ce moment de mémoire et de recueillement.

Monsieur le Maire a procédé à la lecture du message officiel puis au dépôt de gerbe. La cérémonie s'est ensuite poursuivie en musique. La municipalité a convié l'ensemble des personnes présentes au verre de l'amitié, offert par la mairie, permettant de prolonger ce moment dans un esprit de convivialité et de partage.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants, les porte-drapeaux, les musiciens et toutes les personnes mobilisées pour faire de cette commémoration un moment solennel.

Les animations communales (suite)...

La Commémoration du 8 mai (suite)



Les animations communales (suite)...

Après-midi jeux en plein air organisé par le service périscolaire/cantine le 27 mai 2026



Fête communale des 13, 14 et 15 juin 2026

« Un week-end festif placé sous le signe de la convivialité »

Le week-end des festivités communales a rencontré un beau succès grâce à la participation des habitants et à l'implication du Conseil Municipal et des bénévoles du Comité des Fêtes.

Le samedi 13 juin à midi, 104 convives se sont retrouvés pour partager un agréable repas barbecue. Après un apéritif pris en extérieur sous un soleil généreux, les convives se sont réunis dans la salle des fêtes pour partager le repas préparé par La Table du Boucher de Noyon.

L'après-midi s'est poursuivie dans une ambiance chaleureuse et festive grâce à l'animation musicale et au karaoké assurés par Sono Vince, qui ont fait danser et chanter les participants dans la bonne humeur.

Le dimanche 14 juin était consacré à la traditionnelle brocante et à l'exposition artisanale organisée dans la salle des fêtes. Près de 80 exposants étaient présents pour proposer objets, créations et produits artisanaux aux nombreux visiteurs venus déambuler dans les allées. Tout au long de la journée, le Comité des Fêtes a assuré la restauration sur place avec un barbecue proposant saucisses, merguez, sandwiches, américains et frites, permettant à chacun de profiter pleinement de cette journée.

Les festivités se sont achevées le lundi 15 juin en fin d'après-midi avec un lâcher de ballons très apprécié des petits comme des grands.

Les animations communales (suite)...

Fête communale des 13, 14 et 15 juin 2026 (suite)

Les manèges gratuits, offerts par la municipalité durant la fête, ont une nouvelle fois rencontré un vif succès.

Pour clôturer ce week-end de convivialité, la mairie a offert un apéritif gratuit à l'ensemble des participants.

La municipalité remercie chaleureusement les bénévoles, les exposants, les forains ainsi que tous les habitants et visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette belle manifestation.



Les animations communales (suite)...

La nuit des églises le 27 juin 2026

Le samedi 27 juin, l'église Saint-Médard de Pimprez a accueilli le public à l'occasion de la Nuit des Églises, un événement local qui invite chacun à redécouvrir le patrimoine religieux à travers des animations culturelles, historiques et spirituelles.

La soirée a débuté par un mot d'accueil de Monsieur le Maire, qui a souhaité la bienvenue aux nombreux participants. Dans son discours, il a souligné l'importance de persévérer et de faire vivre le patrimoine communal, tout en saluant l'engagement des bénévoles et de la paroisse pour l'organisation de cette belle manifestation.

Tout au long de la soirée, les visiteurs ont pu apprécier un programme riche et varié. Jean-Yves Bonnard a retracé avec passion l'histoire de l'église et de son patrimoine. Les chants, interprétés par Laurie avec beaucoup de justesse et de sensibilité à partir des poèmes de Sainte Thérèse de Lisieux, ont été particulièrement remarqués pour leur grande qualité. Accompagnés d'un diaporama consacré à la vie de la sainte, ils ont offert aux participants un moment de recueillement très apprécié.

Les enfants de la paroisse ont également présenté une saynète consacrée à Saint Médard, saint patron de notre église, apportant une note de fraîcheur et de convivialité à cette belle soirée.

À l'issue de la manifestation, la municipalité a eu le plaisir d'offrir le verre de l'amitié, permettant aux participants de prolonger les échanges dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cette édition de la Nuit des Églises a permis de mettre en valeur le patrimoine de Pimprez, de renforcer les liens entre les habitants et de rappeler que notre église demeure un lieu vivant, ouvert à tous.

La municipalité remercie chaleureusement la paroisse « Notre-Dame de l'Espérance », Madame MESSIASSE l'organisatrice, les bénévoles, les intervenants, la chanteuse et son musicien ainsi que l'ensemble des participants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Les animations communales à venir...

Le programme du 14 juillet :





LES ANIMATIONS





à 21h30

LUNDI

13

Retraite aux flambeaux

Nous vous proposons une promenade amicale entre petits et grands dans le village.
Rassemblement à la salle des Associations pour un départ à 21h30 de la retraite aux flambeaux (lampions fournis), en compagnie de l'Association des Véhicules Militaires de Picardie.
A l'issue, une petite collation vous sera servie.







à 11h

MARDI

14

Commémoration

Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, suivi d'un apéritif à la salle des fêtes.



de 12h à 15h

MARDI

14

Déjeuner Citoyen

Nous vous donnons rendez-vous à la salle des fêtes pour 12h. La commune est heureuse d'offrir son traditionnel repas aux habitants de Pimprez.
Apéritif sous barnum (kir - poulet - crudités - fromage - dessert)

Tarifs pour les extérieurs :
15€ adulte / 10 € enfant



Inscription en Mairie obligatoire pour tous





de 15h à 18h

MARDI

14

Après-Midi Récréatif

Après-Midi récréatif pour les adultes et les enfants (jeux picards, tir à la carabine,...)
De nombreux lots à gagner.

Les animations communales à venir...

Le 26 septembre

Journée « Nettoyons la nature »

Le 11 novembre

Cérémonie de commémoration

Le 14 novembre

Repas des aînés

Le 5 décembre

Inauguration des sapins de Noël et visite du Père Noël

Le 12 décembre

Distribution du Colis aux Aînés

Le 13 décembre

Noël des enfants

Le 18 décembre

Passage du Jury des maisons décorées

Le 8 janvier 2027

Vœux du Maire

Nous vous diffuserons au fur et à mesure le programme détaillé des prochaines manifestations communales.

Le périscolaire/cantine ...

Bonjour à toutes et à tous,

Voilà, nous y sommes : l'année scolaire se termine !

Depuis le mois de janvier, plein de choses se sont passées au périscolaire. Nous avons proposé des activités autour de la matière, des quiz ainsi que de nouvelles animations sportives, comme le foot-golf.

Parmi les temps forts, nous avons partagé la galette des rois en janvier, réalisé des surprises pour les fêtes des pères et des mères, et poursuivi notre traditionnel après-midi de jeux en bois, qui revient chaque année avec l'arrivée des beaux jours.

Les enfants ont également participé au lâcher de ballons lors de la fête communale, ce qui a été une très belle surprise pour eux.

Nous avons durement travaillé à la préparation de la kermesse, qui représente pour nous, comme pour les enfants, un moment privilégié.

Nous espérons pouvoir clôturer l'année avec le concours de fusées à eau, si la météo nous le permet.

Pour conclure ce petit mot, nous remercions à nouveau tous les partenaires de notre quotidien qui nous apportent leur aide : Monsieur le Maire et le Conseil Municipal, nos collègues des services technique et administratif, ainsi que vous, les familles, pour vos dons et la confiance que vous nous accordez.

Je remercie également mes collègues de la cantine et du périscolaire pour leur investissement et leur bonne humeur tout au long de cette année.

Bonnes vacances à toutes et à tous, et à l'année prochaine !

Vincent Grun



Le périscolaire/cantine (suite)...

Petit retour en images



Le p riscolaire/cantine (suite)...



Les associations...

LE COMITÉ DES FETES DE PIMPRESZ

Soirée cassoulet du 7 février 2026

Une nouvelle fois, le comité des Fêtes de Pimpresz a eu le plaisir d'accueillir de nombreux convives à l'occasion d'une soirée cassoulet qui a connu un beau succès dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Les participants ont particulièrement apprécié le délicieux cassoulet préparé par la Boucherie Gourmande de Ribécourt, ainsi que les généreuses tartes aux pommes confectionnées par la boulangerie de Tracy.

Tout au long de la soirée, l'animation musicale assurée par Sono Vince a contribué à créer une ambiance festive, permettant à chacun de partager un agréable moment.

Le Comité des Fêtes remercie chaleureusement les participants, ses partenaires et l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Soirée dansante du 30 mai 2026

Le samedi 30 mai, la salle des fêtes a fait le plein à l'occasion de la soirée dansante organisée par le Comité des Fêtes de Pimpresz.

Une belle affluence qui témoigne, une fois encore, de l'engouement des habitants et des participants pour les animations proposées.

Au menu, les convives ont dégusté une savoureuse paëlla préparée par la Boucherie Gourmande de Ribécourt, avant de profiter de l'ambiance musicale assurée par Greg « Apocalypse Sono ».

Tout au long de la soirée, la piste de danse n'a pas désempilé, dans une atmosphère chaleureuse et festive.

Le Comité des Fêtes remercie une fois de plus l'ensemble des participants, les partenaires ainsi que les bénévoles dont l'implication a largement contribué à la réussite de cette belle soirée.

À très bientôt pour de nouvelles animations !



Les associations (suite)...

LE COMITÉ DES FÊTES DE PIMPRESZ (suite)

La fête communale de juin 2026

Le Comité des Fêtes de Pimprez : toujours au rendez-vous !

À l'occasion de la fête communale et de la brocante annuelle, le Comité des Fêtes de Pimprez a une nouvelle fois répondu présent pour faire vivre notre village dans la convivialité et la bonne humeur.

Tout au long de la journée, les bénévoles ont assuré une restauration rapide avec barbecue, sandwiches, américains et frites, permettant aux visiteurs de se restaurer dans une ambiance chaleureuse. Cette édition a également marqué la mise en service de la nouvelle friteuse du comité, un équipement qui facilitera l'organisation de nos futures manifestations.

Sous un soleil de plomb, nos bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts pour accueillir le public avec le sourire et contribuer à la réussite de cette belle journée. Leur engagement, leur disponibilité et leur esprit d'équipe sont la force du Comité des Fêtes.

Un immense merci à tous les bénévoles, ainsi qu'aux habitants et visiteurs venus nombreux partager ce moment de convivialité. C'est grâce à chacun d'entre vous que notre village continue de vivre au rythme de ses animations et de ses traditions.

Le Comité des Fêtes vous donne d'ores et déjà rendez-vous lors de ses prochains événements !



Les associations (suite)...

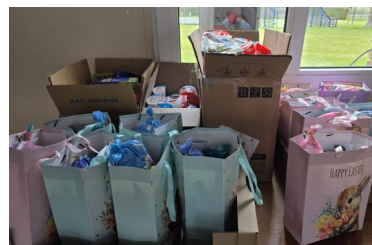
L'ALPEP - Association de l'Ecole de Pimprez



Soirée haut chic bas choc du 28 mars 2026



La chasse aux œufs du 4 avril 2026



Les associations (suite)...

L'ALPEP (suite)

La kermesse du 27 juin 2026



Les associations (suite)...

L'ALPEP (suite)

Nos prochaines manifestations seront :



L'équipe de L'ALPEP

Présidente: Schmitt Cindy
Secrétaire: Basset Stéphanie
Trésorière: Berton Tiffany

Pour nous contacter :

Tel : 06.11.85.00.98

Facebook : Association de l'école de Pimprez

Mail : associationecoledepimprez@gmail.com

Nous avons toujours besoin de bénévoles, n'hésitez pas à venir vous faire connaître

La Présidente cessera ses fonctions à la fin de l'année, merci de vous faire connaître si vous souhaitez prendre la relève. Sans candidat, l'association sera contrainte de stopper ses activités.

Les associations (suite)...



A.C.V.G de PIMPRESZ

Calendrier 2026



14 juillet : cérémonie commémorative de la prise de la bastille.

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

11 novembre : cérémonie commémorative de l'armistice de la guerre 1914 – 1918.

Dépôt de gerbe au monument aux morts.

Le Président

LUC Claude

Le Tennis Club



TENNIS CLUB

de Pimprez

★ EST. 1985 ★

Débutants & confirmés

bienvenus à tout âge

Un flyer a été distribué
dans vos boîtes aux lettres

INSCRIPTIONS OUVERTES

du 1^{er} juillet au 30 juin

SAISON

2026 • 2027

Renseignements & inscriptions au **06 49 55 03 16**

« Nouveau départ, nouvelles victoires : rejoignez l'aventure TCP ! »

TARIFS

Résident

à Pimprez

GRUPE (2+) **15€ /ad. 7€ /enf.** SEUL **35€ /ad. 15€ /enf.**

Extérieur

hors commune

GRUPE (2+) **25€ /ad. 13€ /enf.** SEUL **55€ /ad. 25€ /enf.**

NOUVEAU

Adhésion en ligne via **HelloAsso** — modalités à l'inscription

Caution 22€ pour la clé d'accès au court (nouveaux inscrits)
COMITÉ TCP · Richard Arnaud · Petibon Cyndie · El Anzize Hanrif

Les associations (suite)...

Le Club Amitiés du 3ème Age

L'Association recrute de nouveaux adhérents.

Si vous avez 55 ans et plus n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Nous vous attendons nombreux
tous les jeudis de 13h30 à 18h00
pour un après-midi de détente
à la Salle des Associations.



Josiane GSCHWIND

La Présidente



Le yoga

Le yoga fait sa rentrée !



Accordez-vous un moment pour vous retrouver, respirer et prendre soin de vous. À la rentrée, le yoga vous aide à retrouver équilibre, souplesse et sérénité, dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Que vous soyez débutant ou pratiquant confirmé, Katy Boff vous accompagne avec des séances adaptées à chacun, pour un véritable moment de détente et de bien-être.

Rejoignez-nous et faites de cette rentrée un nouveau départ, en harmonie avec votre corps et votre esprit.

Pour tous renseignements : Tél : 06. 87. 44. 73. 51

Rendez-vous au prochain Bulletin.

Le Maire et les membres du Conseil Municipal vous souhaitent une bonne lecture.

Si vous possédez de jolies photos de Pimprez, n'hésitez pas à nous les transmettre, nous pourrions les insérer dans une prochaine publication.

D'avance merci.



COURRIER DES LECTEURS

Vos coordonnées (facultatives)

Nom, Prénom :

Adresse :

Cet espace est le vôtre!

Idées, réclamations, propositions, questions...

This image shows a single sheet of white paper with horizontal blue or grey ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are approximately 20 lines visible. The paper has a slight shadow on its right side, suggesting it's resting on a surface.